

# Saint Martin le Vinoux

*#Naturellement Chartreuse*

**2024 :  
un budget responsable**





**11 décembre | INTERVENTION D'UN MARIONNETTISTE À L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Les enfants de 5 et 6 ans ont accueilli Bruno Thircuir, metteur en scène et fondateur de la compagnie *La Fabrique des Petites Utopies*. Grâce à lui, ils ont participé à un atelier de découverte de l'objet marionnettique, fabriquant un pingouin qu'ils ont ensuite appris à faire bouger.



**22 décembre | CINÉ SPECTACLE**

Le spectacle interactif *Le cirque des étoiles* a réuni petits et grands à la Maison des Moais. À la place d'acheter un simple billet d'entrée, chaque spectateur a apporté 2kg de denrées alimentaires non périssables, à destination du relais de la Banque alimentaire situé place Pasteur, géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).



**10 janvier | VISITE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE**

Dans le cadre du Passeport citoyen, les enfants ont visité un atelier de stockage de la Banque alimentaire de l'Isère. L'occasion d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de l'association et sur la distribution des repas.



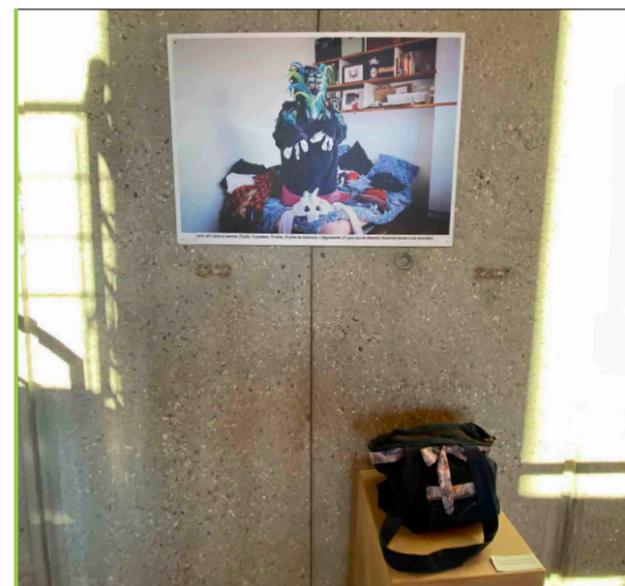
**13 & 20 décembre | TIR À LA CARABINE À L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Tous les mercredis matin depuis les vacances d'automne, les enfants du groupe des grands (6/11 ans) participent à une activité de tir à la carabine laser. Ils s'entraînent au tir couché et à genoux à une distance de 10 mètres. L'objectif : une sortie biathlon à la neige mais aussi au parc aux beaux jours.



**12 janvier | VŒUX 2024**

Le Maire et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux aux habitants, associations, partenaires et élus du territoire. Une des activités de l'accueil de loisirs a été mise à l'honneur avec une représentation de danse africaine. Une vidéo a retracé une année riche de projets, de rencontres et d'événements, au service de la Ville et de tous ses habitants. Un grand merci l'Association Sainte-Agnès et à ses résidents, personnes handicapées, pour la préparation du buffet.



**18 janvier | EXPOSITION**

*Fashion Monster* s'expose à l'Hôtel de Ville jusqu'au 6 février. Les enfants du Passeport citoyen ont été sensibilisés au sujet de la surconsommation de textiles lors d'une visite.





Mireille Périnel  
Adjointe aux finances et à l'administration générale.



« Année après année, notre objectif reste le même : rendre la Ville plus accueillante pour les habitants et améliorer la qualité de nos services sans augmenter les tarifs de nos prestations ni le taux des impôts locaux. Tout cela n'est possible qu'en appliquant au quotidien et avec le concours de tous, élus et agents, les principes d'une gestion maîtrisée, responsable et réactive. »

Afin de présenter les dépenses publiques 2024 sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux de manière vivante et complète, les dépenses du "bloc communal" ont été agrégées. Celui-ci se compose de la commune et de la Métropole, qui se partagent les compétences de proximité. À cela peuvent être ajoutées les dépenses du SIVOM du Néron.

Le budget 2024 est présenté par thématique et précise si les dépenses relèvent de l'investissement ou du fonctionnement, de la Ville, du CCAS, de la Métropole ou du SIVOM du Néron. Les principales dépenses et actions ont été retenues, par ordre décroissant.

## Environnement, cadre de vie et aménagement



Virginie Lopez

Avec 19 agents municipaux à temps plein, 9 jeunes de plus de 18 ans pendant 3 semaines l'été et 16 jeunes de 16 à 18 ans une semaine au printemps ou l'été, le service aménagement embellit l'espace public, l'entretient, déneige, planifie, aménage, sécurise et gère les autorisations d'urbanisme... Si les salaires représentent près d'un million d'euros, l'essentiel des dépenses en aménagement relève du budget d'investissement. Voici les principales opérations d'aménagement pour 2024 :

Rénovation énergétique de l'éclairage public : **350 000 €**

Enfouissement de l'éclairage et du téléphone rue du 16 août : **340 000 €**  
+ participation trottoirs rue du 16 août : **50 000 €**

Rénovation de la rue Félix Faure, par fonds de concours à la Métropole : **227 000 €**

Rénovation de l'église du Village (toiture, façades) : **280 000 €**

## Finances et administration générale



Mireille Périnel

Trois types de dépenses permettent de faire fonctionner les services et travaux aux habitants.

Les dépenses obligatoires interservices  
Énergie et fluides : **300 000 €**  
Maintenance et logiciels (ascenseurs, chaufferies, contrôles gaz, électricité, copieurs, logiciels métiers...) : **124 340 €**  
Primes d'assurances : **117 000 € (+71%)**

Indemnités aux élus : **125 000 €**

Les salaires : **3 250 000 €**

Les frais financiers en investissement  
Remboursement du capital de l'emprunt : **319 047 €**  
Intérêts des emprunts : **52 273 €**



## Jeunesse et éducation



Mouhnir Boualita jeunesse  
Stéphanie Colpin éducation

Il s'agit exclusivement de services aux enfants et aux jeunes, en fonctionnement, c'est pourquoi les salaires sont prépondérants : plus de 1,3 million d'euros (ATSEM, animateurs, agents d'office, de ménage, ETAPS, agents de bibliothèque). Le coût des dépenses courantes (bus, repas, sorties...) est de près de 550 000 €.

La jeunesse est une des priorités du mandat. Le programme des 11 à 15 ans est particulièrement fourni.

Pendant le temps scolaire, des activités ont lieu chaque semaine : danse, foot en salle, sport collectif, aide aux devoirs.

Pendant les vacances, les jeunes ont le choix entre des activités dédiées à l'accueil de loisirs de Lachal, des sorties sportives (paddle, kayak, laser park, tir à l'arc, randonnée en pleine nature, biathlon, VTT...), des sorties pour assister à des événements sportifs locaux (FCG, GF38, Brûleurs de loupes), des sorties culturelles (visite guidée du site des JO d'Albertville, spectacles et comédies adaptés au public adolescent), des ateliers théâtre...

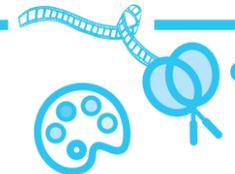
L'éducation concerne les 3 - 10 ans, quel que soit le temps de l'année ou de la journée.

La Ville finance le temps scolaire et la lecture (livres et fournitures, ski, patinoire, achats de livres, sorties...), le temps périscolaire — dont le transport scolaire pour **83 445 €**, les achats repas pour **275 000 €** (+66% dus principalement à une hausse spectaculaire de la fréquentation) et l'extrascolaire avec l'accueil de loisirs de Lachal, ses activités sur site, son bus et ses sorties.

Les plus de 16 ans ne sont pas oubliés.

Les jobs d'été, les petits boulots d'été, le foot en salle et l'opération sac à dos.

## Sport, culture, loisirs et animation



Morgan Bouchet sport  
Stéphanie Colpin culture

Le syndicat intercommunal du Néron (SIVOM) dispose de la vocation sportive et gère, pour les 6 communes (dont Saint-Martin-le-Vinoux) les équipements sportifs et la pratique sportive. Ainsi, la gestion du dojo, du terrain synthétique et du gymnase Jeannie Longo relèvent du SIVOM du Néron, pour un montant de **253 365 €** en fonctionnement. Le SIVOM investit par ailleurs **100 000 €** pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation du gymnase Jeannie Longo.

La Ville gère directement le gymnase Pierre Mendès-France. Elle organise également une palette d'événements culturels et d'animations, dont la programmation culturelle à la Maison des Moais, le soutien à la création artistique, les expositions, l'aide aux associations. **Dépenses de fonctionnement Ville : 302 787 €.** La Ville investit par ailleurs à hauteur de **150 000 €** pour la maîtrise d'œuvre de la piscine Tournesol (projet de centre de glisse urbaine).

### Solidarités et action sociale



Frédéric Calvo

C'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), établissement autonome, financé par la Ville et la CAF (caisse d'allocations familiales), qui gère l'action sociale.

**Le budget CCAS (+ Ville) est d'environ 788 000€.** Il s'agit d'un budget de services aux habitants, par conséquent les salaires sont prépondérants et représentent environ 660 000€ (83%).

La **petite enfance** est l'activité la plus importante du CCAS avec :

- le Multiaccueil
- le Relais Petite Enfance (ex RAM)
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents

L'**aide aux plus démunis** est diversifiée avec :

- des ateliers interculturels
- des ateliers parents-enfants
- la banque alimentaire, le vestiaire
- le point écoute
- les différentes collectes (produits d'hygiène, jouets...)

Les **séniors** ont une belle part avec :

- ateliers bien-être - psychologie positive
- informatique Âge d'Or
- le corps en mouvement
- mobilité et sécurité des conducteurs séniors
- sécurité des piétons
- rééducation du périnée
- activité cérébrale et mémoire...

Les **animations et sorties d'été** s'adressent au plus grand nombre, afin que les vacances riment avec plaisir, même sans partir :

- animations scientifiques
- jeux d'extérieur
- sorties au lac ou à la mer



### Développement économique et emploi



Anahide Mardirossian

Grenoble-Alpes Métropole est compétente tant pour le développement économique que pour l'emploi.

**168 050 €**  
Emploi et insertion

- L'emploi et l'insertion relèvent de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise-MIFE métropolitaine, avec :
- **le numérique** : lutter contre l'illectronisme et promouvoir un usage numérique pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle
  - **les accompagnements** : permettre à tous les publics et les habitants d'être informés, orientés et accompagnés vers l'emploi, la qualification et la formation auprès des publics éloignés de l'emploi (psychologue, validation des acquis de l'expérience, emploi et parentalité, coach à l'emploi dont entretien d'embauche...)
  - **la relation à l'entreprise et au monde économique** : participer au maintien et au développement d'un tissu économique responsable soutenant l'emploi et les compétences

**1 385 206 €**  
Développement économique

- ZA des Sagnes** :
- fin des travaux de la rue de la Gare : **190 000 €**
  - étude pour la densification et le réaménagement de la ZA des Sagnes : **entre 435 000 € et 573 000 €**
- Marchés alimentaires** : valorisation des producteurs locaux ; animations et communication Ville pour **1 200 €**, messagers du tri et communication Métro et Ville
- Commerces** : appel à projet économie sociale et solidaire pour le local de Sainte-Agnès, travail sur les commerces actuels, notamment de Bellecroix...

### Les principales recettes

- Contributions directes **4 978 031 €**
- Attribution de compensation de la Métropole **621 000 €**
- Dotations de solidarité communautaire **272 200 €**
- Revenu des services périscolaires **250 000 €**  
*périscolaire matin et soir, restauration et bus*
- Dotations forfaitaires (État) **250 000 €**
- Taxe additionnelle sur les droits de mutation **140 000 €**
- Contribution au Service Public de l'Électricité **141 000 €**

### La taxe sur le foncier bâti

Depuis la fusion des taux, communal (27,92% depuis 19 ans) et départemental (15,90%), le **taux unique de taxe sur le foncier bâti est de 43,82%**.

### L'endettement

Le désendettement de la commune se poursuit de façon significative. Le **capital restant dû passe en dessous des 1,8 million d'euros** au 1<sup>er</sup> janvier 2024. (1 744 283 €)  
L'encours de la dette par habitant est estimé à **295 €**.  
La capacité de désendettement de Saint-Martin-le-Vinoux est en dessous du seuil de **1 an**.

### Le budget d'investissement

Opérations d'investissement :  
**2 436 628 €**

### Le budget de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement :  
**5 565 041 €**  
Recettes réelles de fonctionnement :  
**7 180 090 €**

### Comparaison par habitant



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT /  
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

**42,65%** / **28,33%**

ENCOURS DE LA DETTE /  
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

**24,29%** / **27,83%**

DÉPENSES RÉELLES DE PERSONNEL /  
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

**58,40%** / **57,57%**



**RECENSEMENT À SAINT-MARTIN-LE-VINOUX :  
DERNIER APPEL !**

Le recensement de la population à Saint-Martin-le-Vinoux est actuellement en cours.

Il se terminera samedi 17 février. Organisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), ce processus indispensable pour le bon fonctionnement de la commune nécessite la participation de tous.

Chaque foyer saint-martinier a déjà dû recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte tricolore signée par Sylvain Laval, Maire. L'agent vous a remis une notice d'information contenant les identifiants pour effectuer le recensement en ligne. Si internet n'est pas une option pour vous, un questionnaire papier peut être remis par l'agent recenseur en cas de besoin.

Le recensement est obligatoire (loi du 7 juin 1951). Il se déroule de manière sécurisée, en fonction de procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Les réponses sont strictement confidentielles et l'INSEE est le seul organisme autorisé à exploiter les questionnaires, anonymement, excluant tout contrôle administratif ou fiscal.

Votre participation revêt une importance cruciale pour la vie de la Ville. En effet, la population officielle détermine la part de l'État au budget communal et aide à anticiper les besoins en équipements collectifs tels que les écoles, crèches, et moyens de transport.

Les retardataires sont invités à répondre au questionnaire sans tarder.

[+ D'INFOS](#) et pour effectuer le recensement en ligne :  
le-recensement-et-moi.fr

**OPPORTUNITÉS DE JOBS D'ÉTÉ 2024  
POUR LES JEUNES DE PLUS DE 18 ANS**

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise – Mife Isère propose des jobs d'été aux jeunes de plus de 18 ans, à Saint-Martin-le-Vinoux et dans les communes du canton.

Si vous êtes partants, inscrivez-vous avant le 31 mars pour saisir cette opportunité d'acquérir une expérience professionnelle enrichissante tout en gagnant de l'argent pendant l'été. Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : MEE-MIFE Isère, 4 Avenue du Général de Gaulle, 38120 Saint-Egrève.

[+ D'INFOS](#) 04 76 13 18 05 ou mee-mife.fr

**LE CARNAVAL SE PARE DE SES PLUS BELLES COULEURS !**



Vendredi 8 mars, le carnaval de Saint-Martin-le-Vinoux est de retour, sur le thème "Les mille et une nuits". La déambulation partira à 17h de l'école du Néron pour se rendre au parc des Moais. Ne ratez pas le coche !

Les compagnies Terre des Arts et Les Echalas se joindront à la déambulation pour vous proposer leurs spectacles Voyage dansé en Inde et Mille et une nuits. Une occasion unique de découvrir les esthétiques orientales au son des tablas et des sitars. À l'arrivée, les associations de parents d'élèves Badinter et Néron tiendront un stand de petite restauration et de boissons pour régaler vos papilles !

En bref : de la danse, de la musique, des échassiers et de la poudre colorée. Venez dégoulinés !

[+ D'INFOS](#) smlv.fr > Tous les événements

**EXPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE :  
AMUSONS LA GALERIE**

L'Association Sainte Agnès vous convie à son exposition annuelle. Pour l'occasion, les murs de l'Hôtel de Ville accueillent les travaux réalisés par les résidents du foyer de vie Le Plateau dans le cadre de l'atelier peinture et dessin.

Cette exposition est aussi l'occasion de découvrir Amusons la galerie, un projet éducatif mené par Marion Tritta, éducatrice spécialisée et photographe, qui a proposé aux résidents de rejouer des œuvres picturales en prenant la pose.

L'exposition aura lieu du 15 février au 12 mars. Le vernissage se tiendra jeudi 15 février à 18h30 à l'Hôtel de Ville.

[+ D'INFOS](#) smlv.fr > Sortir > Culture



Vos associations

**PLONGEZ DANS L'UNIVERS MAGIQUE  
DU DESSIN ET DE LA PEINTURE**

Le Foyer Arts et Loisirs vous invite à embarquer dans un voyage artistique enchanteur avec son stage de dessin/peinture, animé par Béatrice Salvi et Azzeddine El Hasnaoui.

Prévu pour les jeunes talents de 6 ans et plus, cet événement sera placé sous le thème envoûtant de la magie et se tiendra lundi 19 février et mardi 20 février de 9h à 12h.

[+ D'INFOS](#) et inscription : falsmv@orange.fr



**PARTAGEZ UN MOMENT CONVIVIAL  
AU REPAIR'CAFÉ**

Venez découvrir une expérience unique au Repair'Café, où une équipe de bénévoles sympathiques se tient prête à réparer en votre présence vos appareils "économiquement réparables".

Que ce soit un écran qui refuse de s'allumer, un grille-pain récalcitrant, ou une machine à café capricieuse, les bénévoles sont là pour vous aider dans une atmosphère conviviale. En cas de succès, un don minimum de 5€ est demandé.

Retrouvez-les à la salle Coluche de la Maison des Moais de 14h à 18h les jeudis suivants : 15 février, 7 et 21 mars, et le 11 avril.

Si l'idée de rejoindre l'équipe de bénévoles vous séduit, ne tardez pas et contactez-les au 04 76 47 67 92.



**APPEL À ILLUSTRATEURS POUR TROIS ÉVÈNEMENTS CULTURELS**

La Ville est à la recherche d'artistes talentueux pour enrichir la programmation culturelle en créant des illustrations uniques destinées à être diffusées sur divers supports municipaux (journal, site internet, réseaux sociaux, affiches et flyers, colonne culturelle).

Les événements concernés sont La journée des enfants, dédiée aux jeunes Saint-Martiniers et à leurs familles, Festi'Vinoux, une célébration musicale estivale ouverte à tous pour rencontrer les associations locales et enfin, Tous au parc qui englobe la diversité des événements culturels de la programmation estivale.

N'hésitez pas à postuler en envoyant une esquisse accompagnée d'un devis avant le 12 février, à [communication@smlv.fr](mailto:communication@smlv.fr).

[+ D'INFOS](#) smlv.fr > Toutes les actualités

**DÉCOUVREZ LE RADIO CLUB MINI FAB LAB F6KQY :  
UNE EXPLORATION TECHNOLOGIQUE POUR TOUS !**

Chaque mercredi après-midi et en début de soirée, le Radio Club Mini Fab Lab F6KQY, situé à l'Espace Claude Tarricone (2863 rue du Petit-Lac), ouvre ses portes à tous, à partir de 10 ans\*.

Au programme :

- initiation à la radiotechnique
- préparation à l'examen d'opérateur radio
- programmation microcontrôleur ARDUINO
- utilisation d'une imprimante 3D
- bien plus encore dans le domaine du radioamateurisme et de la télévision amateur

Les inscriptions pour l'année 2024 sont désormais disponibles, avec une participation de 30€ par an.

\*Enfants accompagnés par un adulte

[+ D'INFOS](#) sur place les mercredis, à [f6kqy@wanadoo.fr](mailto:f6kqy@wanadoo.fr) ou au 06 85 96 80 75



ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

**NANO-MATCHS D'IMPROVISATION**  
Ligue d'Impro 38

VENDREDIS 9 ET 23 FÉVRIER | 20H | DURÉE 1H30

La Maison des Moaïs accueille pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, seize dates de championnat opposant deux comédiens. Au cours de ces nano-matches, deux acteurs se confrontent avec pour seuls outils leur créativité et leur fantaisie. Ils mettront en œuvre leurs talents pour offrir au public l'excitation de l'écriture spontanée et le plaisir de plonger dans l'inconnu.

8 € (Saint-Martiniers) 13 € (extérieurs)

[D'INFOS](#) et réservation sur [improvisation.fr](http://improvisation.fr) ou 04 76 27 07 48



© Brigitte Designolle

**CONCERT**  
Gala Club

VENDREDI 16 FÉVRIER | 20H | DURÉE 1H30

Gala Club revisite les tubes les plus dynamiques des années 60, 70 et 80 avec un répertoire exclusivement français. Ce trio composé de guitare/chant, batterie/samples et violoncelle sublime ces œuvres dans une variété de styles, passant du rock au rap, du ska à la bossa. Ils insufflent une nouvelle vie à des classiques tels que Moustaki, Brassens, Gainsbourg et bien d'autres. Une véritable explosion d'énergie et de bonne humeur communicative vous attend lors de leurs performances.

[D'INFOS](#) et réservation sur [smlv.fr](http://smlv.fr) > Places de spectacles



**APPEL À ARTISTES - EXPOSITION DES ARTISTES LOCAUX**

Vous résidez à Saint-Martin-le-Vinoux ou dans une commune de l'agglomération grenobloise ? Vous êtes un artiste amateur ou confirmé ? Vous souhaitez mettre en avant vos créations et partager un espace d'exposition avec d'autres passionnés ?

Participez à la manifestation annuelle Artistes Locaux !

Vous avez la possibilité de présenter jusqu'à trois de vos réalisations, qu'il s'agisse de photos, sculptures, peintures, dessins, en lien avec le thème proposé.

Pour l'édition 2024, **l'exposition se tiendra du jeudi 30 mai au mardi 18 juin** mettant en lumière le thème captivant de **la faune et la flore**.

[smlv.fr](http://smlv.fr) > Sortir > Exposition > Exposition des artistes locaux ou contactez par mail le service culture à [culture@smlv.fr](mailto:culture@smlv.fr)

**LE SALON DE LA CARTE POSTALE ET DU VIEUX PAPIER REVIENT À LA MAISON DES MOAÏS**

Le Salon de la carte postale et du vieux papier ouvre ses portes **dimanche 18 février de 9h à 18h** à la Maison des Moaïs. Que vous soyez collectionneur ou simplement curieux, ne manquez pas cette opportunité unique de partager votre passion !

L'entrée est gratuite !

**INFORMATION TRAVAUX**



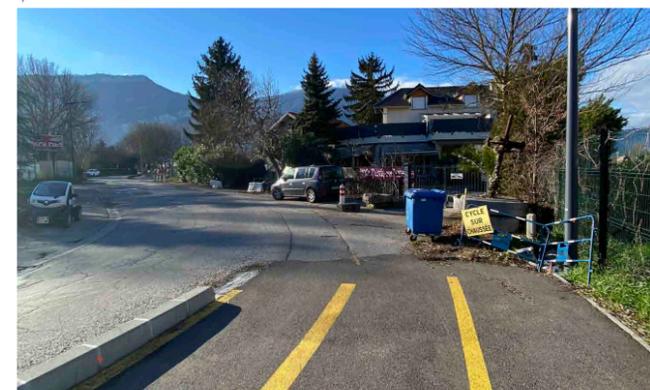
**Rue de la Gare**

Après une première partie terminée en 2023, le chantier de rénovation de la rue de la Gare (Zone d'activités) reprend pour sa dernière phase.

C'est au tour du carrefour giratoire de jonction entre la rue de Brotterode et la rue de la Gare d'être entièrement réaménagé.

Au programme : **fin de la Chronovélo, nouveau revêtement et création de trottoirs et de places de stationnement.**

Les travaux se dérouleront jusqu'au 15 mars.



**Parking du cimetière du Village**

Comme annoncé au mois de décembre, les travaux du plan Canopée se poursuivent. C'est maintenant le parking du cimetière du Village (rue du 8 mai 1945) qui est en cours de réaménagement : **plantation d'arbres, désimperméabilisation et installation de deux bornes de recharges pour véhicules électriques.**

Les travaux devraient se terminer à la mi-février.



**DESTINATION NEIGE : EXPLORER LES CIMES AUTREMENT**



Le SMMAG renouvelle cette année encore son dispositif hivernal de transport en commun afin de faciliter l'accès aux massifs environnants que sont la Chartreuse et Belledonne. Pour le prix d'un titre de transport, rejoignez 5 stations de sports d'hiver (Col de Porte, Chamrousse, Les 7 Laux (Prapoutel et le Pleynet) et le Collet d'Allevard) grâce à des lignes de transport en commun pensées pour la saison.

Ces différentes lignes, accessibles avec des titres de transport "classiques" (2€ l'aller) mettront à votre portée la montagne pour vos activités de loisirs en plein air et votre pratique des activités physiques d'hiver (randonnées en raquette, ski de fond, ski alpin...).

De plus, bénéficiez d'une **réduction de 20% sur votre forfait de ski** pour les stations du Col de Porte, Chamrousse, les 7 Laux Prapoutel/Le Pleynet et le Collet. Il vous suffit de présenter le justificatif fourni par le conducteur du bus pour profiter de cette offre exclusive.

N'attendez plus et embarquez pour une aventure enneigée avec Destination Neige !

[mobilites-m.fr/neige](http://mobilites-m.fr/neige)

**INTERDICTION DES VÉHICULES CRIT'AIR 4 DANS LA ZFE : NOUVELLES RESTRICTIONS EN 2024**

Les véhicules disposant d'une vignette Crit'Air 4 sont désormais interdits de circuler de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) métropolitaine, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La ZFE englobe 13 communes, dont Grenoble. Valable du lundi au vendredi, de 7h à 19h, cette mesure fait suite à l'interdiction des Crit'Air 5 et non classés (NC) en juillet 2023, touchant particulièrement les véhicules diesel immatriculés avant 2006 et essence d'avant 1997. Les contrevenants s'exposent à une amende de 68€. Malgré ces restrictions, certaines catégories, comme les "petits rouleurs" (moins de 5 000 km par an) ou les travailleurs en horaires décalés, pourront obtenir des exceptions en fournissant une attestation de leur employeur.

Bien que cette interdiction affecte actuellement une faible proportion de véhicules (5% des immatriculations), la prochaine étape prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2025 touchera un pourcentage plus important, concernant tous les détenteurs de vignettes Crit'Air 3, soit 12% des immatriculations dans la Métropole.

[urlz.fr/po2L](http://urlz.fr/po2L)

# CARNAVAL

## Mille et une nuits

le **08/03**

de **17h**

à **19h**

Avec les Cies  
Terre des Arts  
& Les Echalas

Départ école  
du Néron

Info sur [smlv.fr](http://smlv.fr)



L'AGENDA

**Recensement obligatoire  
jusqu'au 17 février 2024  
chez vous !**

**Vendredis 9 & 23 février**  
Nano-matches  
de théâtre d'improvisation  
20h | Maison des Moaïs

**Jeudi 15 février**  
Repair' Café  
14h - 18h | Maison des Moaïs

**Jeudi 15 février**  
Vernissage de l'exposition  
*Amusons la galerie*  
18h30 | Hôtel de Ville

**Vendredi 16 février**  
*Gala Club*, concert  
20h | Maison des Moaïs

**Dimanche 18 février**  
Salon de la carte postale  
et du vieux papier  
9h - 18h | Maison des Moaïs

**Vendredi 8 mars**  
Carnaval  
17h - 19h | départ école du Néron



**+** [www.smlv.fr](http://www.smlv.fr)

**Toutes vos démarches  
en ligne !**

**Horaires d'ouverture de la mairie :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Téléphone :** 04 76 85 14 50

**Courriel :** [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)

Ville de Saint Martin le Vinoux

[@st\\_martin\\_le\\_vinoux](https://www.instagram.com/st_martin_le_vinoux)



**Place du Village mardi de 16h à 19h**  
**Place de l'Horloge jeudi de 15h30 à 19h**



**PHARMACIES DE GARDE**

**3 & 4 février**  
Prédiu - 04 76 75 31 67  
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

**10 & 11 février**  
Moulin - 04 76 75 51 48  
1 allée C. Baudelaire au Fontanil-Cornillon

**17 & 18 février**  
Barnave - 04 76 75 43 42  
42 rue Saint Robert à Saint-Égrève

**24 & 25 février**  
La Pinéa - 04 76 75 43 33  
Centre commercial La Pinéa à Saint-Égrève

**2 & 3 mars**  
Nouvelle - 04 76 75 49 33  
121C bis av. du G<sup>al</sup> Leclerc  
à Saint-Martin-le-Vinoux

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde : [servigardes.fr](http://servigardes.fr) ou **0825 74 20 30**